



ASSOCIATION
négaWatt

Rapport financier

Exercice 2023

Assemblée Générale Ordinaire
du 8 juin 2024



L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'Association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

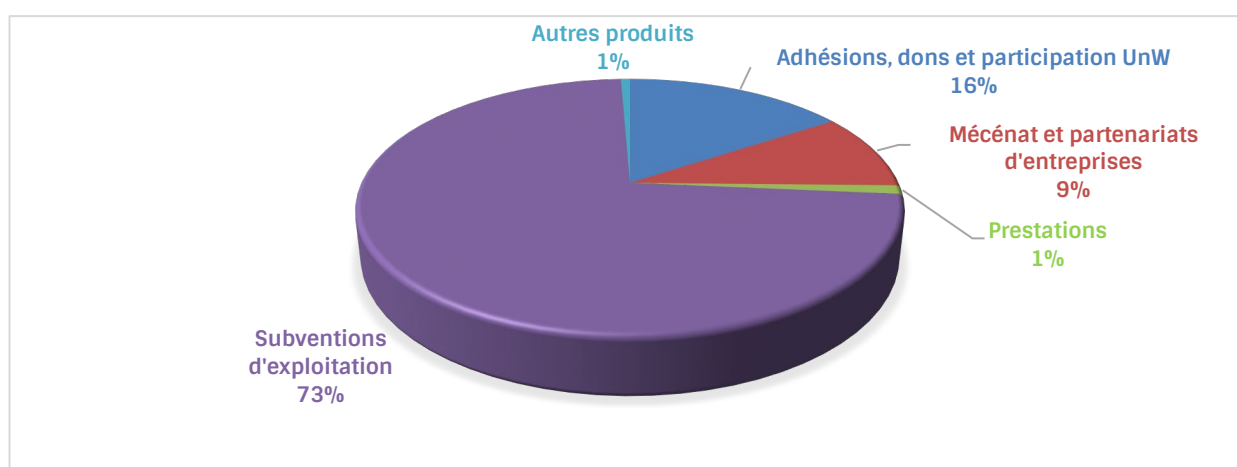
Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les pourcentages expriment les variations des montants 2023 par rapport à l'exercice 2022.

Produits d'exploitation : 1 264 723 euros (+13 %)

Les produits d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- des subventions (925 696 euros, +27 %) ;
- des adhésions (117 580 euros, -0,6 %) ;
- des dons (68 812 euros, -29 %) ;
- du mécénat (81 873 euros, -21%).
- des partenariats avec des entreprises (40 000 euros, +12 %).



Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2023

L'année 2023 poursuit la **hausse des produits d'exploitation** amorcée depuis plusieurs années, même si celle-ci (+13%) est moins forte comparée à l'évolution 2021-2022 (+22%). Globalement, la croissance des activités de l'association se poursuit. Si l'on constate toujours une évolution à la hausse des partenariats publics et privés (subventions et fondations), les sources de financement issues des dons et du mécénat sont plutôt en recul ; le montant des adhésions est quant à lui relativement stable par rapport à 2022.

L'augmentation des **subventions** reste notable sur l'exercice (+198 k€ par rapport à 2022), particulièrement en lien avec :

- le lancement du projet **Minimal** : obtention de 90 k€ fléchés sur ce projet en provenance de l'ADEME, de la Fondation pour le Progrès et pour l'Homme et de la European Climate foundation (ECF)
- La montée en charge du projet MODEIRE, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME signée en novembre 2022 pour une durée de 2 ans (et un montant global de 183 k€).

Le programme européen **Fulfill**, financé par la Commission Européenne, se poursuit en 2023 (pour un montant de 181 k€ affecté sur l'exercice 2023) et s'achèvera en 2024.

L'année 2023 marque également la concrétisation de **nouveaux partenariats avec plusieurs fondations privés** :

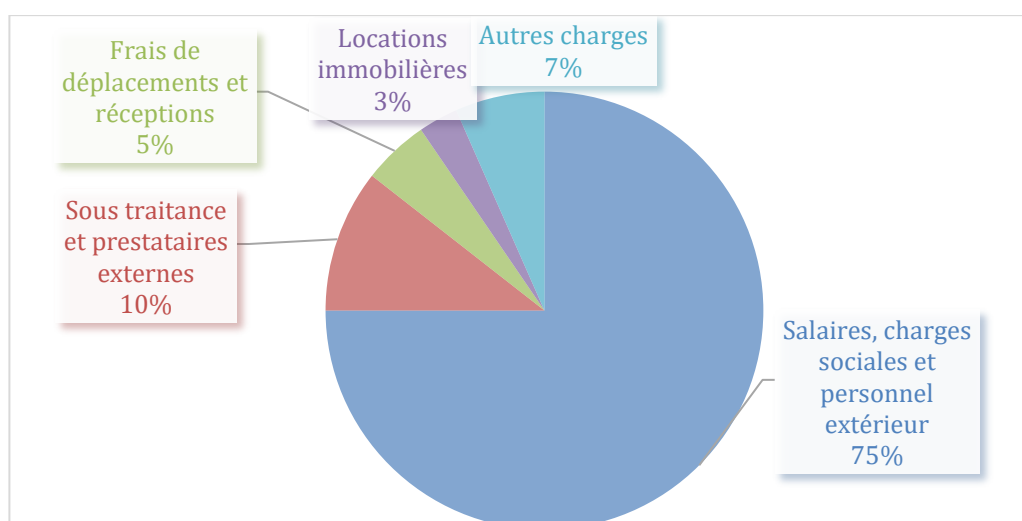
- Breakthrough Energy qui nous a soutenu sur la réalisation d'une étude sur les usages de l'hydrogène dans l'industrie et sur l'utilisation des matériaux dans la transition énergétique (projet MODEIRE)

- Fondations Terre Solidaire et Léa Nature pour la finalisation du scénario européen CLEVER et la promotion du concept de sobriété énergétique en Europe ;
- Open Society Foundation, en lien avec nos actions de plaidoyer et dissémination du scénario européen CLEVER à la suite de sa sortie en juin 2023.

Le volume global de **dons** est en net recul par rapport à l'an passé : en 2022 nous bénéficions de l'amortissement de campagnes de financement participatif passées (2019 et 2021, pour un total de 34 k€) ; en 2023 le reliquat n'était plus que de 10 k€. Une prochaine campagne de financement participatif est prévue en 2024.

Le volume de **mécénat** a lui aussi diminué ; du fait du contexte économique, certaines entreprises n'ont pas pu renouveler leur soutien. Enfin, le montant des adhésions est en légère baisse mais reste relativement stable par rapport à 2022.

Charges d'exploitation : 1 283 435 euros (+20 %)



Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2023

Les charges sont principalement constituées des éléments suivants :

- La **masse salariale** représente 67% des charges. Les salariés représentent 13,6 ETP (équivalents temps plein) sur l'année 2023 (contre 12,4 en 2022) et la masse salariale globale s'élève à 862 974 euros (+17 %) ;
- Les **autres achats et charges externes** représentent 28% des charges. Elles comprennent :
 - La sous-traitance de travaux et le recours à des prestataires (135 905 euros, +17%) est en hausse par rapport à 2022. Elle est principalement liée à la sous-traitance réalisée par l'Institut négaWatt concernant l'élaboration de l'outil MODEIRE et le recours à un prestataire extérieur pour contribuer à l'élaboration du scénario CLEVER.
 - L'emploi de personnel extérieur (personnes partagées entre l'Association, l'Institut négaWatt et Dorémi), lié notamment au soutien des travaux d'études, comptable et à l'emploi d'administrateurs système (51 983 euros, -0,7%) ;
 - Les frais de déplacements, de restauration et de réceptions concernant les salariés et bénévoles de négaWatt. Ils sont stables par rapport à 2022. Ils comprennent le remboursement des trajets des salariés (déplacement à Bruxelles pour la sortie du scénario CLEVER, déplacements réguliers entre Paris et Valence pour les échanges en équipe, etc.), l'organisation d'un séminaire d'équipe salariée, plusieurs réunions

des membres bénévoles, et l'organisation de l'Université négaWatt à Mèze en octobre (63 104 euros, +0,4 %) ;

- o La location de bureaux, poste en légère augmentation, qui comprend la location de bureaux à Paris et à Valence (37 726 euros, +3,6 %).

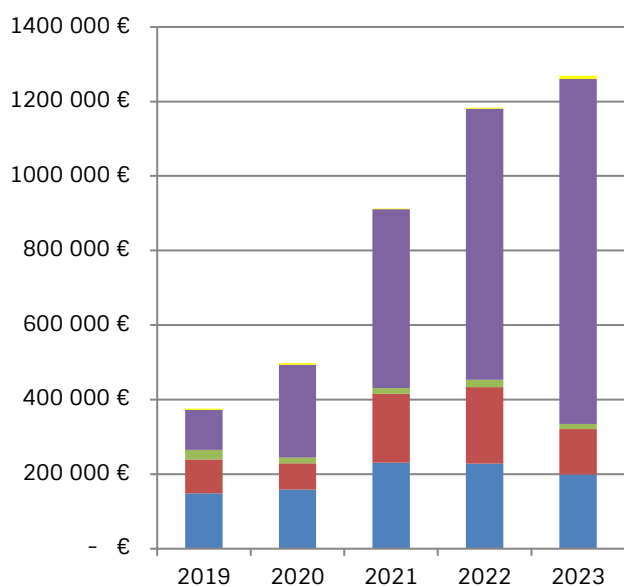
En complément, les produits financiers s'élèvent à 2078 euros et les charges exceptionnelles à 1 638 euros. Le résultat net est donc proche du résultat d'exploitation.

Le résultat de l'exercice 2023 est déficitaire et s'élève ainsi à - 18 273 euros (ce qui représente un déficit de -1,4% par rapport au volume des produits d'exploitation).

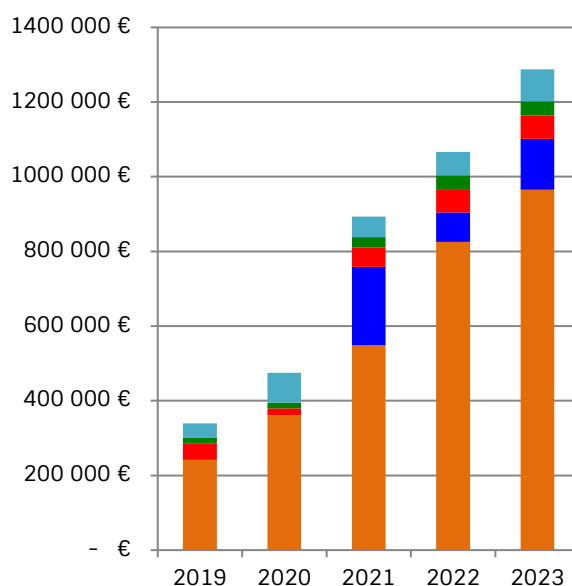
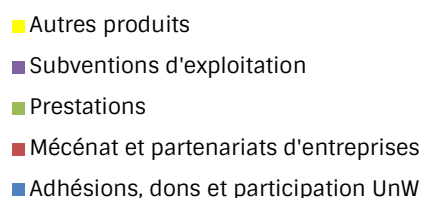
Bénévolat

En 2023, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à 169 765 euros (248 525 euros en 2022). Cette baisse significative est en partie liée à l'évolution de l'activité de la structure et l'augmentation de la taille de l'équipe salariée, qui prend davantage le relai sur certaines tâches.

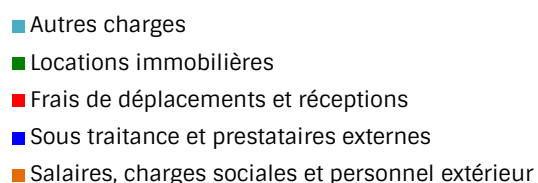
Évolution sur les cinq dernières années



Produits



Charges



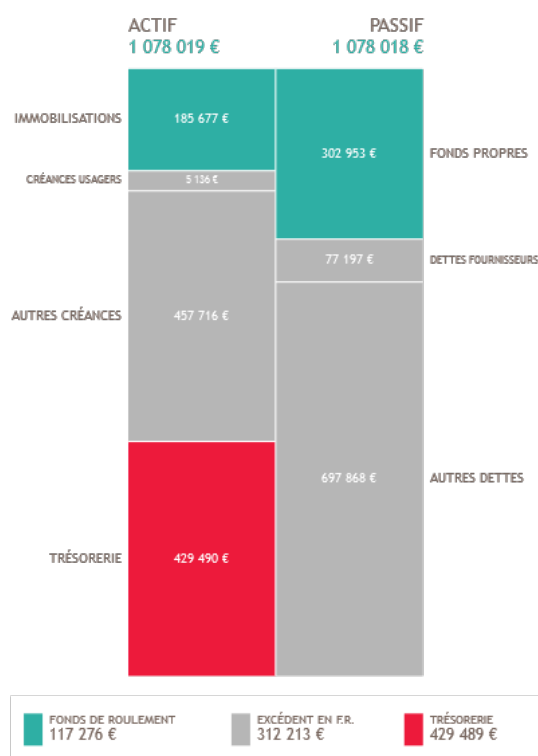
Le volume global d'activité continue de progresser sur l'année 2023, mais le modèle économique se fragilise les ressources « privées » issues des dons, du mécénat et des adhésions sont plutôt en baisse, alors que la part des subventions sur projet augmente de façon significative. La masse salariale poursuit son développement tandis que les autres charges restent relativement stables et sont bien maîtrisés.

Bilan actif-passif

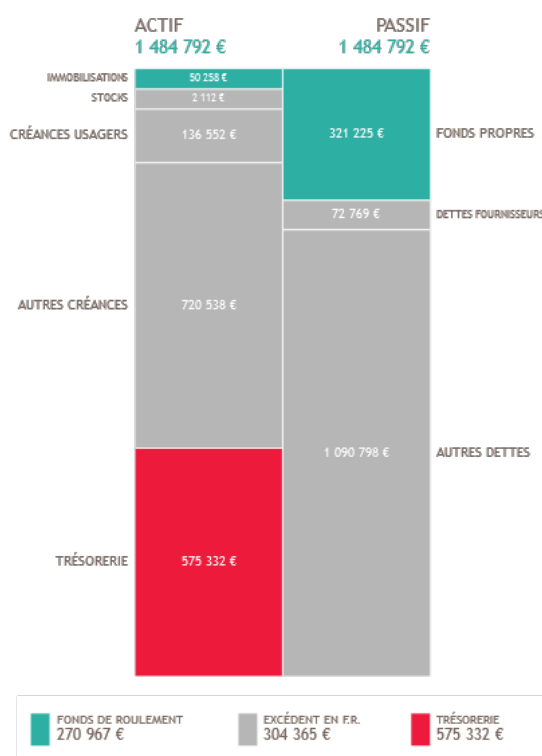
Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

Bilan au 31/12/2023

BILAN AU 31/12/2023



BILAN AU 31/12/2022



Actif

Au 31/12/2023, les **immobilisations** correspondent principalement à des immobilisations financières composées :

- du capital de la SARL Institut négaWatt détenu intégralement par l'association (capital social de 80 000 euros). Le capital est en progression par rapport à 2022 de + 49 k€ ;
- de parts sociales souscrites auprès de la coopérative bancaire La NEF (75 k€).

Les créances sont majoritairement constituées de subventions notifiées mais pas encore versées (notamment des subventions pluriannuelles) ; certaines sont affectées comptablement à l'exercice 2023, d'autres aux exercices suivants.

Passif

Les **fonds associatifs**, constitués principalement des reports à nouveau des précédents exercices, s'élèvent à 302 953 euros et représentent 28% du montant global du bilan. La structure n'a pas de dettes financières.

Les produits constatés d'avance constituent l'essentiel des « dettes » de l'association. Elles s'élèvent à 593 464 euros de subventions déjà notifiées mais affectées aux prochains exercices.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à un montant de 102 709 euros et correspondent au décalage de versement des cotisations en fin d'exercice.

La trésorerie au 31/12/2023 s'élève à 429 488 euros, ce qui représente environ 4 mois de charges d'exploitation. Le niveau de trésorerie est en diminution par rapport aux années précédentes du fait de la baisse du fond de roulement (en lien avec la hausse des immobilisations financières) mais elle reste à un niveau correct pour couvrir les besoins de trésorerie de l'association.

Le bilan actif/passif net s'équilibre à 1 078 020 euros.